

<https://www.elcorreo.eu.org/Politique-nucleaire-Le-Bresil-reagit-aux-critiques-des-Etats-Unis>

Politique nucléaire : Le Brésil réagit aux critiques des Etats Unis

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : mardi 13 avril 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'Agence France-Presse

Brasilia, mardi 6 avril 2004

Le gouvernement brésilien a nié imposer des conditions qui empêchent l'application de sauvegardes de l'Agence Internationale d'Energie Atomique (AIEA) à une usine d'enrichissement d'uranium en cours de construction au Brésil.

« Le gouvernement brésilien n'impose pas de conditions qui empêchent l'application adéquate de sauvegardes effectives et fiables », a affirmé le gouvernement dans un communiqué du Ministère des Affaires étrangères, en réponse à un article du journal américain Washington Post.

Le Washington Post avait indiqué dimanche que le Brésil avait refusé que des inspecteurs de l'ONU examinent une installation consacrée à l'enrichissement de l'uranium en cours de construction près de Rio de Janeiro, au nom du secret de fabrication.

Le communiqué du ministère souligne que « le programme nucléaire du Brésil - qui se destine comme le prévoit la Constitution, à des fins strictement pacifiques - se trouve sous les sauvegardes élargies de l'Agence Brésil-Argentine, de comptabilité et contrôle (ABACC) et l'AIEA depuis 1994 sans avoir jamais suscité aucun doute sur l'absolu respect de nos obligations », à la lumière notamment du « traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dont le Brésil est signataire ».

Le communiqué souligne que l'usine en cours de construction est de type « commercial », que l'uranium qui y sera produit « faiblement enrichi, de moins de 5% » et que les principaux équipements « d'ultracentrifugation ont été développés avec une technologie brésilienne ».

Enfin, le communiqué juge « inacceptables » et « sans fondement » les tentatives d'établir des parallèles entre le Brésil (...) et les pays « qui ont été amenés à admettre qu'ils menaient des activités secrètes ou non déclarées dans le domaine nucléaire ».